

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance en date du jeudi 12 octobre 2017

Sous la présidence de Mme le Doyen Nathalie Albert-Moretti

CONSEIL PLENIER

Présents :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Alexandre Deroche - M. Pascal Favard – Mme Olivia Sabard.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle La Jeunesse - M. Julien Bourdoiseau - Mme Christine Fauvelle Aymar – M. Mickaël David – Mme Marie-Laure Gély – M. Franck Piller – Mme Charlotte Leforestier – M. Audric Vitiello.

Elues collège des BIATSS : Mme Carole Le Brun – Mme Isabelle Proust.

Elus étudiants : M. Mehdi Hemouda—Medini - M. Ugo Vitali – Mme Sybille Guillot – M. Dylan Gilbert – M. Timothée Gitton-Wera – M. Alexandre Bofwa Mbuyi – Mme Laurie Wiart – Mme Léna Guitard – M. Benjamin Caquet.

Personnalités extérieures : /

Procurations :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alain Bousquet a donné procuration à M. Pascal Favard – M. Hadi Slim a donné procuration à M. Alexandre Deroche –

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Véronique Tellier-Cayrol a donné procuration à Mme Marie-Laure Gély.

Elue collège des BIATSS : Mme Patricia Lamandé a donné procuration à Mme Carole Le Brun.

Personnalités extérieures : Mme Catherine Martinez a donné procuration à Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Duc Qui Nguyen a donné procuration à M. Pascal Favard

Invitée : Mme Colombine Madelaine

Excusé(e)s : Mme Patricia Coutelle-Brillet – Mme Véronique Des Garrets.

Participaient à titre consultatif :

M. Éric Blin – M. Arnaud Rivière – M. Olivier Legros – Mme Christine Inchauspé.

1. Approbation du PV du 07 septembre 2017.

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations générales

Mme le Doyen rappelle quelques dates :

- 16 novembre 2017 : le Forum Stage-Emploi se tiendra à la Faculté entre 10h00 et 17h00 dans le cadre de la Semaine de l'Insertion Professionnelle ; il est proposé de banaliser les emplois du temps entre 10h00 et 12h00 à partir de la L3.
- 23 octobre 2017 : cocktail d'accueil des étudiants étrangers.

Retour sur la conférence des Doyens de Droit : Mme le Doyen évoque les échanges durant la conférence sur la question notamment des pré-requis et la possibilité laissée aux Universités d'orienter les bacheliers en leur proposant des avis sur leur choix d'inscription. Elle cite l'exemple des Universités de Paris II et de Cergy qui organisent des tests d'auto-évaluation obligatoires, corrélés à APB, pour tous les lycéens qui souhaitent s'inscrire en licence de Droit. Elle précise que l'accès en licence n'est pas conditionné par le résultat au test mais qu'il est valablement perçu par les lycéens qui suivent pour la plupart l'avis obtenu.

M. Pascal Favard relativise la pertinence du test, et est dubitatif quant à la pertinence de la corrélation entre le nombre d'inscriptions et les avis négatifs émis. Il insiste toutefois pour que si test il y a, ce soit le ministère qui en assure la création et la mise en place.

Mme Isabelle La Jeunesse estime que l'Université n'a pas à organiser de sélection à l'entrée en licence mais souhaite que la question des formations dont sont issus les lycéens puisse être abordée. **M. Olivier Legros** intervient à son tour pour demander à ce que des précautions soient prises pour évaluer les trajectoires individuelles et sur la nécessité de ne pas enfermer les lycéens en fonction des baccalauréats obtenus et des visions statistiques.

Mme le Doyen conclut ces échanges en resituant ce retour de la conférence dans un contexte national de réflexion sur l'accès à l'enseignement supérieur.

Inscriptions hors délai des étudiants étrangers : Mme le Doyen évoque la distorsion entre le calendrier de délivrance des visas et le calendrier d'inscription universitaire. Il est demandé par le Président de repousser la date limite d'inscription au 15 octobre 2017.

Dossiers de candidature des étudiants étrangers : Mme le Doyen informe le Conseil que plus de 4 000 dossiers ont été traités l'an passé à la faculté et qu'il est nécessaire de se doter de moyens pour juguler cet afflux. La Vice-présidente aux formations a été saisie de ce sujet par les directeurs d'UFR et a proposé de faire voter à la prochaine CFVU la liste des formations restant ouvertes aux étudiants étrangers hors programme d'échange.

Mme Colombine Madelaine, correspondante Relations internationales de l'UFR, présente la situation et précise qu'il s'agit d'examiner la situation des étudiants hors Erasmus. Elle propose que soient maintenues ouvertes la licence 3 Economie, les masters 1 de Droit et la Licence Géographie. Elle précise que pour les étudiants souhaitant entrer en licence, leur serait proposé l'inscription au certificat universitaire d'aptitude à l'insertion. **M. Alexandre Bofwa Mbuyi** demande le coût de cette inscription qui s'élève à 1 850.00€ et regrette qu'il soit si élevé. Toutefois **Mme Colombine Madelaine** interroge l'assemblée sur la manière de procéder puisque face au nombre grandissant d'inscriptions en licence de Droit, il s'agit de trouver une solution raisonnée ; mais elle regrette ces frais élevés et précise qu'ils pourront être revus à la baisse au vu du nombre d'inscrits. Elle précise également qu'il est demandé de relever le niveau de français (passage du B2 au C1) des étudiants souhaitant s'inscrire.

M. Pascal Favard fait état des difficultés rencontrées l'an passé quant à la sélection en master 2 d'Economie ; en effet, le choix de les engager en Validation d'Acquis Pédagogique a conduit à un nombre très faible de candidatures (une dizaine contre 120 l'année précédente).

Mme Charlotte Leforestier réagit quant au niveau requis en langue pour demander à ce que la pratique des langues étrangères soit aussi demandée pour candidater car elle a, cette année encore, à faire avec des

étudiants qui ne maîtrisent pas les langues requises. **Mme Christine Fauvelle Aymar** lui répond que malheureusement seul le niveau de français est examiné sur la plateforme Campus France.

Mme Carole Le Brun rebondit sur l'intervention de Mme Leforestier en évoquant la situation d'étudiants étrangers qui demandent à être dispensés de cours d'anglais. Elle revient également sur la décision de l'Université de repousser la date limite d'inscription et la regrette, car elle conduit les services de scolarités à revenir sur ce qui avait été précédemment acté.

Mme Colombine Madelaine évoque d'autres situations où les étudiants fournissent eux-mêmes des dossiers parfois incomplets et ne peuvent donc pas obtenir de visas. Une piste pourrait selon elle être examinée à savoir le raccourcissement de la période de candidature, car l'examen des candidatures d'étudiants étrangers durant l'été compromet par là même l'obtention de leur visa.

M. Eric Blin souhaiterait que le master 1 de Géographie soit fermé pour améliorer les niveaux de candidature et veiller à une correspondance entre places disponibles et volume des candidats. **M. Olivier Legros** s'y oppose à titre personnel et propose toutefois que cela soit examiné en commission pédagogique de Géographie.

M. Alexandre Bofwa Mbuyi interroge Mme Madelaine sur la possibilité pour les étudiants à qui l'accès en master 1 de Droit serait refusé, de se voir proposer l'accès en L3. **Mme Madelaine** lui répond que cette organisation ne sera pas reconduite.

Les propositions sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés moins 6 abstentions.

3. Budget 2018

Mme le Doyen présente, en l'absence de M. Fabrice Normand, la lettre de cadrage budgétaire adressée aux composantes et laboratoires de recherche. L'idée, cette année, est de présenter un budget transitoire, parce qu'entre deux contrats. Elle évoque le souhait de M. le Président de nouer de véritables dialogues entre l'Université et les composantes, sous forme de Contrat d'Objectifs et de Moyens, et de disposer d'une analyse prospective des Ressources Humaines de l'établissement. **Mme le Doyen** indique que les deux domaines dans lesquels ces COM s'inscriront pour la Faculté en 2018 et les années qui suivent, seront les projets de pédagogie innovante et l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail des personnels et des étudiants. Pour y réfléchir, elle rappelle que la Commission des Finances a été réunie.

Mme Christine Inchauspé présente au Conseil le détail des projets de la Faculté au titre de l'exercice 2018 : cf. annexe 1. Au sujet des températures vivement ressenties dans certains bureaux, **Mme Isabelle La Jeunesse** propose l'aide du groupe de travail « développement durable et responsabilité sociétale ». Mme Inchauspé se rapprochera de Mme Lajeunesse à ce sujet.

M. Julien Bourdoiseau insiste sur la nécessité de solutionner le problème des températures du bâtiment D. **Mme Isabelle Proust** confirme que ce problème est compliqué et que malgré la pose de filtres solaires, la situation ne s'est pas améliorée.

Les propositions sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Approbation de la liste des responsables de diplômés

La liste (en annexe 2) est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Modification des statuts de la Faculté

Les modifications, faites à la demande du Directeur des Affaires Juridiques de l'Université à l'ensemble des composantes, concernent les articles 7 et 20 sur la désignation des membres et l'alternance entre les représentations féminine et masculine.

Les modifications (en annexe 3) sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Principes cadre du régime transitoire – nouvelle offre de formation

Suite à une réflexion générale menée entre l'équipe décanale et les services de scolarité, **Mme Christine Fauvelle Aymar** évoque les étudiants actuellement en licence AES et la proposition faite de leur proposer une inscription dans la licence de leur choix dans le cadre de la prochaine offre de formation. Pour les étudiants ayant partiellement validé leur année, il est acquis que la règle que tout ECTS acquis doit être conservé sera bien entendu maintenue.

M. Timothée Gitton Wera s'interroge sur la date de transmission des nouvelles maquettes. **Mme Christine Fauvelle Aymar** lui répond en présentant les plaquettes de communication en cours d'élaboration et tient à rassurer les étudiants sur la transition entre les deux systèmes de formation.

Mme le Doyen rappelle les dates du calendrier restant à suivre avant la fin de l'année civile et rappelle au Conseil l'extrême complexité de ce processus.

M. Alexandre Bofwa Mbuyi interroge **Mme Fauvelle Aymar** sur le projet Voltaire : elle confirme qu'il intégrera le module 4 pour les licences 1.

M. Dylan Gilbert souhaite qu'un point soit fait sur le calendrier. **Mme le Doyen** lui répond que tout a été remonté au Ministère et qu'un temps d'attente est actuellement de mise. Elle informe le Conseil qu'une étude sur la soutenabilité de l'offre est actuellement faite pour toute l'université et a abouti à une augmentation de 6 000 heures par rapport à l'offre actuelle. Cette étude montre également que l'UFR DESS est très sous encadrée et que le coût de la licence, ramené à l'étudiant, est bien inférieur au sein de la faculté en comparaison des autres composantes. Elle annonce également que les maquettes seront attendues pour être votées en Conseil de Faculté des 14 décembre 2017 pour les masters, et 25 janvier 2018, pour les maquettes de licence. **Mme Christine Fauvelle Aymar** ajoute que les maquettes devront être adressées à l'équipe décanale un peu avant les votes et que des messages partiront à destination des responsables de diplômes.

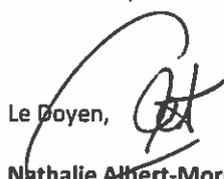
7. Questions diverses

Mme Isabelle Proust évoque le changement de nom de l'Université et interroge **Mme le Doyen** sur le calendrier de mise en œuvre. **Mme le Doyen** lui répond en faisant état des différentes étapes permettant ce changement, et la volonté du Président de procéder à une consultation sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Tours, le 27 octobre 2017

Le Doyen,


Nathalie Albert-Moretti.